

## AGENCE FRANCE LOCALE

### Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 5 décembre 2022

Lyon, le 6 décembre 2022,

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'Agence France Locale (la « Société ») dûment convoquée en date du 5 décembre 2022 à 16 heures, au siège de la Société, 112 rue Garibaldi 69006 Lyon, s'est tenue sous la présidence du Président du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale, Monsieur Sacha Briand (le « *Président* »).

Le quorum légal était atteint, représentant 2.060.000 actions ayant droit de vote, soit 100,00 % des droits de vote.

Les actionnaires de l'Agence France Locale ont adopté l'ensemble des résolutions leur ayant été soumises par le Directoire de la Société, à titre ordinaire, et portant principalement sur la nomination de Madame Sophie Souliac et Monsieur Julien Denormandie, et la ratification de la cooptation de Madame Marie Lemarié, en tant que membres du Conseil de surveillance.

La prochaine Assemblée générale annuelle de l'Agence France Locale se tiendra le 4 mai 2023.

